

CONTESTER UNE DEMANDE RECONVENTIONNELLE

Les options du défendeur reconventionnel

Le demandeur (défendeur reconventionnel) qui reçoit une DÉFENSE avec DEMANDE RECONVENTIONNELLE peut prendre l’une ou plusieurs des mesures suivantes :

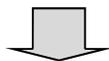
- a. contester tout ou partie de la demande reconventionnelle en énumérant les motifs de contestation;
- b. admettre tout ou partie de la demande reconventionnelle;
- c. payer le montant réclamé au demandeur reconventionnel ou te consigner à la Cour territoriale en vertu du paragraphe 22(21) et demander au demandeur reconventionnel de se désister de la DÉFENSE avec DEMANDE RECONVENTIONNELLE en vertu du paragraphe 22(22);
- d. faire une offre de règlement en vertu de la règle 14;
- e. admettre tout ou partie de la demande reconventionnelle et proposer un calendrier des paiements.

DE :

Identifiez ici le demandeur (défendeur reconventionnel) qui dépose la présente DÉFENSE À UNE DEMANDE RECONVENTIONNELLE. Inscrivez l’adresse figurant sur la DÉCLARATION.

ÉTAPE 1

REMP LISSEZ la DÉFENSE À UNE DEMANDE RECONVENTIONNELLE selon la présente formule clairement, en caractères imprimés.



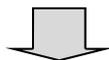
ÉTAPE 2

DÉPOSEZ la DÉFENSE À UNE DEMANDE RECONVENTIONNELLE en l’apportant ou en la postant au greffe de la Cour territoriale. Le personnel vérifiera votre formule et, si elle est conforme, l’acceptera aux fins de dépôt. La DÉFENSE À UNE DEMANDE RECONVENTIONNELLE doit être déposée au greffe dans le délai imparti dans la DÉFENSE avec DEMANDE RECONVENTIONNELLE.



ÉTAPE 3

Le greffe de la Cour territoriale enverra une copie de la DÉFENSE À UNE DEMANDE RECONVENTIONNELLE au défendeur (demandeur reconventionnel) et, dans la plupart des cas, fixera une date de conférence de règlement. Vous recevrez un avis vous informant de la date et du lieu de la conférence. Certaines causes procéderont directement à l’instruction auquel cas vous recevrez un avis de la date et du lieu.



ÉTAPE 4

Une fois la date fixée, vous pouvez vous préparer en vue de la conférence ou de l’instruction.

CONTESTATION

Énumérez les raisons pour lesquelles vous contestez la demande reconventionnelle. Il ne s’agit pas de décrire votre défense en détail mais plutôt d’en dire juste assez pour indiquer au demandeur reconventionnel et à la Cour territoriale quels éléments de la réclamation vous contestez et les raisons de votre contestation. Reportez-vous à la rubrique « Montant » de la DEMANDE RECONVENTIONNELLE. Si la réclamation comporte plusieurs éléments — a, b, c, etc. — vous devriez contester chacun séparément, en les identifiant selon les lettres correspondantes. Si vous acceptez quelconque élément de la DEMANDE RECONVENTIONNELLE, veuillez l’indiquer ici.

Note :

Le demandeur ne peut inclure une demande reconventionnelle dans une DÉFENSE À UNE DEMANDE RECONVENTIONNELLE.

DÉFENSE À UNE DEMANDE RECONVENTIONNELLE

COUR TERRITORIALE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

N° DE DOSSIER
GREFFE

DE :
Inscrivez les nom, adresse
et numéro de téléphone
du demandeur figurant
sur la DÉCLARATION.

NOM

ADRESSE

CITÉ, VILLE, COLLECTIVITÉ

TERRITOIRE/PROVINCE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

DEMANDEUR(S)

À :
Inscrivez les nom, adresse
et numéro de téléphone
du défendeur qui dépose
la présente DÉFENSE.
L'adresse est l'adresse aux
fins de signification.

NOM

ADRESSE

CITÉ, VILLE, COLLECTIVITÉ

TERRITOIRE/PROVINCE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

DÉFENDEUR(S)

CONTESTATION :

Reportez-vous à la
rubrique « MONTANT »
de la DEMANDE
RECONVENTIONNELLE et
indiquez les motifs de
contestation de chaque
élément (p.ex. a-d).
Indiquez tout élément
avec lequel vous êtes
d'accord.

a.

b.

c.

d.

Cochez si la rubrique se poursuit sur une PAGE SUPPLÉMENTAIRE (formule 45). Assurez-vous d'annexer la page en question.

ADMISSION DE LA DEMANDE RECONVENTIONNELLE :

Moi,

(NOM)

j'accepte de payer

(MONTANT)

\$

Si vous acceptez de payer
tout ou partie de ce qui
est réclamé, faites une
proposition. Indiquez
dates et montants.

Signature pour le défendeur
reconventionnel

Date

DÉFENSE À UNE DEMANDE RECONVENTIONNELLE